



Découvrez nos collections
www.dmd-france.com

EN ISO 11612-2015	
Protection chaleur et flamme	
EN ISO 11611-2015	
Protection soudeurs	
EN 13034-2005+A1-2009 type 6	
Protection chimique	
EN 1149-5-2018	
Dissipation électrostatique	
IEC 61482-2-2018	
Protection thermique contre l'arc électrique	

Les vêtements de protection auxquels se réfère cette notice d'utilisation, sont des EPI de catégorie 3, conformes aux exigences essentielles de santé et de sécurité du règlement Européen n°2016/425, relatif aux Equipements de Protection Individuelle. Les attestations d'examen CE de type ont été délivrées par CENTEXBEL, Organisme Notifié n°0493, situé Technologiepark 70, 9052 Zwijnaarde en Belgique, également en charge du contrôle selon le module C2.

Pantalon 601*ATXELEC
Cotte à bretelles 626*ATXELEC
Blouson 630*ATXELEC
Veste 610*ATXELEC
Parka 734*ATXELEC
Combinaison 650*ATXELEC
Combinaison 686*ATXELEC

EN ISO 11612-2015 & EN ISO 11611-2015

EPI destiné à protéger le corps du porteur contre les risques thermiques présents pour des activités sidérurgiques, des fonderies, des verreries, des cimenteries atelier se soudage et toutes les applications industrielles présentant une chaleur radiante, et générant des petites projections de métaux en fusion (à l'exception des projections d'aluminium ou de zinc fondus). L'EPI est fabriqué dans un matériau ignifuge, qui au contact accidentel d'une flamme, retarde la propagation de flamme en se transformant en carbone. Cette combustion retardée donne un temps de réaction à l'utilisateur pour s'éloigner de la source de chaleur et du périmètre à risque. Le contact accidentel et répété à la flamme peut endommager voire trouer le matériau de l'EPI, et c'est un fait normal. La possibilité de brûlures au deuxième degré n'est pas exclue si l'article d'habillement est porté directement près de la peau, ou si le contact flamme est accidentellement prolongé. Pour assurer la protection de la tête, des mains et des pieds, nous vous recommandons le port simultané d'accessoires compatibles. L'EPI est prévu pour être porté sur une journée de travail de 7 à 8 heures.

IEC 61482-2-2018

EPI destiné à protéger le corps du porteur contre les effets thermiques d'un arc électrique. La norme IEC 61482-1-2 spécifie les méthodes d'essai sur matériau et sur vêtement résistant à la chaleur et à la flamme, destinés à être utilisés par les travailleurs exposés aux arcs électriques. Les matériaux et les vêtements valide 1 des 2 classes de protection contre l'arc électrique défini.

EN 13034-2005+A1-2009 type 6

EPI destiné à protéger contre les petites éclaboussures des produits chimiques liquides (listés ci-dessous) sous forme de pulvérisation légère ou de fin brouillard. La protection de type 6 est utilisée lorsqu'une barrière totale contre la perméation des liquides au niveau moléculaire n'est pas nécessaire. La finition déperlante du matériau n'est pas permanente et nécessite une réimperméabilisation au fluo de carbone à chaque lavage, par un professionnel équipé et formé à ce procédé. Nos instructions d'entretien sont détaillées ci-après. Pour assurer la protection de la tête, des mains et des pieds, nous vous recommandons le port simultané d'accessoires compatibles.

EN 1149-5-2018

EPI destiné à protéger contre les risques liés aux charges électrostatiques. Le vêtement est fabriqué dans un matériau qui comporte des fils de carbone permettant la dissipation des charges électrostatiques par leur diffusion progressive vers le corps, naturellement conducteur. Si vous vous trouvez dans une atmosphère explosible, et que vous n'intervenez pas sur réseau électrique, pour éviter tout risque d'étincelle dangereuse, reliez systématiquement votre vêtement à la terre avec des connecteurs appropriés, comme des chaussures de sécurité à dissipation électrostatique telles que spécifiées dans l'EN ISO 20344, l'EN ISO 20345, ou 61340-5-1, ou par tout autre moyen approprié pour avoir une résistance inférieure à $10^8 \Omega$. qui permette ainsi l'écoulement des charges au sol, de préférence conducteur ou dissipateur de charges électrostatiques. Pour assurer cette continuité électrique par le contact peau, les connecteurs doivent être appropriés et adaptés à votre activité (bracelet poignet, bracelet cheville...). Ce connecteur doit être validé par votre employeur ou son représentant sécurité Cette protection vaut pour la prévention des explosions en atmosphère explosible. Si vous intervenez sur réseau électrique, porter des chaussures isolantes pour n'être d'aucune manière relié à la terre.

Mode d'emploi

L'article d'habillement peut se composer d'une seule pièce (exemple : une combinaison) ou de deux pièces (ex.: veste ou blouson avec un pantalon). le port simultané de 2 pièces constituant l'article d'habillement doit être respecté afin de fournir le niveau de protection spécifié. Il convient d'inspecter les articles d'habillement et le bon fonctionnement des systèmes de fermeture avant chaque utilisation. Des protections partielles supplémentaires peuvent s'avérer nécessaires, par exemple pour le soudage en hauteur au-dessus de la tête. Pour une protection complète du corps le vêtement de protection doit être porté fermé et d'autres équipements de protection appropriés doivent être utilisés (un casque avec écran facial de protection, des gants de protection et des chaussures ou bottes de protection). Le tablier de soudeur doit recouvrir le devant du corps de l'utilisateur d'une couture latérale à l'autre. L'EPI doit toujours être porté dans un bon état d'hygiène et d'entretien. L'EPI doit être porté fermé, sur sa hauteur totale et jusqu'à la base du cou. Le rabat doit toujours couvrir l'ouverture des poches extérieures. Nous vous conseillons de porter l'EPI à même la peau et/ou de retrousser les manches ou bas de jambes, même par temps chaud. Au porter d'un ensemble, assurez-vous d'avoir un recouvrement suffisant. L'élément haut doit assurer le bon recouvrement du bas du dos dans toutes les positions et les mouvements supposés durant les opérations. Assurez-vous que le bas du pantalon retombe bien sur le dessus de votre chaussure de sécurité et que vos poignets soient bien couverts. Pour votre sécurité, signaler à votre responsable tout ajustement nécessaire : mise à longueur, changement de taille etc. L'EPI doit couvrir de façon permanente tous les matériaux non-dissipatifs pendant une utilisation normale.

En cas de projection accidentelle de liquides chimiques ou inflammables sur les vêtements, il convient que le porteur ôte et retire immédiatement les articles d'habillement et s'assure que les liquides chimiques ou inflammables ne sont pas entrés en contact avec la peau. Les vêtements doivent ensuite être nettoyés ou mis hors service.

En cas de projections de métaux fondus, vous devez ôter et retirer immédiatement votre EPI et aviser votre responsable direct.

En cas de projection de métal en fusion, l'article d'habillement, s'il est porté sur la peau, ne protège pas de tout risque de brûlure.

Restrictions

Il convient de ne pas utiliser les vêtements de protection contaminés ou endommagés à un point tel que leurs caractéristiques de protection sont altérées (ex: des trous dans l'article d'habillement, des fermetures qui ne fonctionnent pas)

L'EPI ne doit pas être plié et rangé mouillé ou humide

Ne pas faire de ré-imprégnation sur un vêtement non lavé ou comportant des tâches grasses persistantes après lavage

Le contact par jet direct, ou par application directe et par pression contre le produit chimique liquide sort du cadre de protection EN 13034

Ne pas utiliser d'assouplissant, d'amidon ou d'additif similaire car ils favorise la propagation de flamme sur le tissu

Ne pas utiliser de détergent contenant des agents de blanchiment (chlore et dérivés) car ils altèrent les propriétés ignifuges du tissu

Ne pas utiliser votre EPI dans des environs enrichis en oxygène sans accord préalable de l'ingénieur responsable de la sécurité

Ne permet pas de pénétrer dans les zones de pénétrer dans les zones où se déroulent des opérations spéciales à haut risque de lutte contre l'incendie ou des opérations de sauvetage

Les propriétés ignifuges et la performance de dissipation électrostatique de l'EPI peut être altérée par le porter, l'usure, le lavage et d'éventuelle contamination de produits (huile, solvant, peinture etc.)

Ne protège pas contre les projections d'aluminium fondu au sens de l'indice D de l'ISO EN 11612

Le vêtement ne doit pas être retiré en présence d'atmosphères inflammables ou explosibles

Ne pas actionner les auto-agrippants en présence d'atmosphère explosible

Pour toute intervention qui expose l'utilisateur aux risques thermiques, le port des gants compatibles à la tenue est obligatoire et doit recouvrir le bas des manches avec grippers

Pour des raisons d'utilisation, il n'est pas possible d'assurer une protection contre un contact direct avec les parties sous tension des installations de soudage à l'arc

l'article d'habillement est conçu uniquement pour protéger contre un contact bref et accidentel avec les parties sous tension d'un circuit de soudage à l'arc et que des couches supplémentaires d'isolation électrique sont nécessaires dans des environnements où le risque de choc électrique est accru

L'EPI ne protège pas contre les tensions du réseau

L'isolation électrique fournie par l'EPI est réduite lorsque le vêtement est humide, sale ou imprégné de sueur

Ne protège pas contre l'arc électrique, contre les dangers d'électrisation, du bruit, des émissions UV, des projections sous pression, de l'huile chaude, des conséquences d'un choc physique ou mental ou des influences toxiques lors d'un arc électrique.

Il convient de prendre garde aux conditions environnementales et aux dangers présents sur le site de travail

Des écarts par rapport aux paramètres de la présente norme peuvent entraîner des conditions plus sévères

Il convient de ne pas utiliser d'articles d'habillement comme les chemises et les sous-vêtements faits par exemple de polyamide, de polyester ou de fibres acryliques, qui fondent lors d'exposition à l'arc

Signes d'usure / Réparations

Les réparations doivent être faites par un personnel formé et compétent. Il ne convient pas à l'utilisateur de réparer les déchirures. Les réparations s'effectuent sur EPI lavé. Toute opération de couture modifiant la conception de l'EPI est strictement interdite. Toute transformation entraîne la responsabilité de celui qui l'a faite. Un vêtement trop taché et/ou trop réparé doit être remplacé. Les opérations de coutures doivent être effectuées avec un fil thermostable. Les systèmes de fermetures défectueux doivent être changés pour permettre à l'utilisateur de porter son EPI toujours convenablement fermé. Des poches et/ou bandes décousues doivent être réparées. Les réparations,

Stockage

Ces EPI doivent être stockés à l'abri de la lumière et de l'humidité, dans un endroit ventilé, sécurisé, sec et propre pour préserver les propriétés des matériaux techniques, et dans l'emballage d'origine pour conserver les codes identifiant & traçabilité.

Innocuité

Les matériaux et composants constituant les vêtements ne contiennent pas de substances à des taux tels qu'elles sont connues ou suspectées à

telles que pose de patch sur accrocs ou déchirure, remplacement de poches, doivent être faites dans un matériau de propriétés équivalentes. Le reprisage, même avec un fil thermostable. Les mises à longueur de jambe sont autorisées.					ce jour pour avoir des effets néfastes sur l'hygiène ou la santé de l'utilisateur dans les conditions prévisibles d'emploi.					
					Recyclage					
					Ne pas jeter l'EPI à domicile. L'EPI usé doit être remis à l'employeur qui le recyclera selon la procédure mise en place sur son site.					
Procédure d'entretien à respecter										
La propagation limitée de la flamme a été testée conforme après 50 cycles de lavages industriels ou ménagers (selon tissus) - Les autres performances sont testées conformes après 5 cycles de lavages industriels ou ménagers (selon tissus) - Se reporter à l'étiquette CE de l'EPI - Le nombre maximal de cycles de lavage n'est pas directement lié à la durée de vie du vêtement. Sa durée de vie dépend de son utilisation, de son entretien, des conditions de stockage, etc.										
Nombre maximum de cycle de lavage ► X 50 lavages ménagers à 60°c ► X 50 lavages industriels à 75°c										
	LAVAGE MÉNAGER ISO 6330	Pour la température maximum autorisée pour le lavage de l'EPI. Avant lavage, vérifier que les poches de l'EPI soient vides - Laver l'EPI séparément et sur l'envers- Utiliser de préférence de l'eau douce – Utiliser des lessives synthétiques, sans azurant optique – Ne pas utiliser de savon car il occasionne des dépôts insolubles et inflammables qui masquent l'effet ignifuge du tissu et favorisent ainsi la propagation de flamme. N'utilisez pas de produits lessiviels contenant des agents de blanchiment. Protection chimique : Procédure de réimprégnation à confier à un professionnel (prestataire)								
	CHLORAGE INTERDIT	NE PAS BLANCHIR à l'eau de javel ou à l'aide de produits à base de chlore, Les produits détachants agissant comme de l'eau de javel et reconnaissables à leur odeur de chlore sont également interdits. Ces produits chlorés altèrent la couleur.								
	SÉCHAGE	Ne pas utiliser de sèche-linge.		Programme modéré - Sollicitations mécaniques réduites - Température réduite				Programme normal Séchage sans réserve, à température normale.		
	REPASSAGE	Repassage interdit = 100°c = 150°c = 200°c								
	NETTOYAGE À SEC		Nettoyage à sec interdit.			Le nettoyage à sec est autorisé, sous conditions strictes de l'action mécanique, la température et l'addition d'eau. Solvants autorisés: Perchloréthylène, Hydrocarbures.				
LAVAGE INDUSTRIEL ISO 15797 Programme 8 (Contrôle d'entrée, réparation, traçabilité des lavages et des opérations de couture sur vêtement de protection) Séchage en tambour • La température d'arrivée d'air doit être comprise entre 120°C et 140°C • La procédure de séchage doit être contrôlée pour garantir une température sur matériau ne dépassant pas 90°C. • La procédure de séchage doit être poursuivie jusqu'à ce que la charge soit prête à repasser. Séchage en tunnel de finition La température d'arrivée d'air ne doit pas dépasser 160°C. La distance entre les vêtements durant le processus de finition doit être d'environ 70 à 100 mm. Ne pas sur-sécher.										
Procédure de réimprégnation au fluor de carbone pour l'entretien de la protection chimique : doser et ajouter le fluor de carbone au dernier bain de rinçage / laisser en pause de 10 minutes à 40°c en brassage léger ou en bain statique / Vidanger / Essorer / Sécher entre à 140°c et 160°c en entrée d'air OU sécher en tambour et repasser l'endroit à fer chaud (2 points sur fer).										
P E R F O R M A N C E S P E R F O R M A N C E S P E R F O R M A N C E S	ISO 11612 A1 ► Propagation limitée de flamme (sur face) A2 ► Propagation limitée de flamme (sur tranche) B 1 à 3 ► Chaleur convective (issue d'une flamme) C 1 à 4 ► Chaleur radiante (issue d'une surface chaude) D 1 à 3 ► Projections d'aluminium fondu E 1 à 3 ► Projections de fonte fondu (par équivalence : projections de type cuivre, phosphore bronze et laiton fondus) F 1 à 3 ► Chaleur de contact EN 1149-5 Temps de décharge < 4 s et Facteur de blindage > 0,2. Le porteur doit être mis à la terre si la résistance est inférieure à 10⁸ Ω et s'il n'intervient pas sur un réseau électrique. IEC 61482-2 Le test arc électrique peut être effectué au choix selon deux classes qui représentent la quantité de courant de court-circuit : Classe 1 -APC 1 (4 kA) ou Classe 2 (7 kA). La durée de l'arc est définie à 500 ms dans les deux classes d'essais. <u>Pour les matériaux</u>, la performance thermique contre l'arc est obtenue à partir de la mesure de l'énergie transmise et par l'évaluation d'autres paramètres thermiques (temps de combustion, formation de trous, fusion). La classe 1 ou 2 définit les mesures de temps de transfert de chaleur supportable pour la peau, avant de provoquer une brûlure du second degré sur la peau du porteur. <u>Pour les articles d'habillement</u>, la performance thermique contre l'arc est obtenue par l'évaluation des paramètres thermiques suivants après exposition du vêtement à l'arc : les fermetures fonctionnent. Les accessoires n'ont pas eu d'influence négative sur les résultats du temps de combustion, de la fusion et de la formation de trous.				Transfert de chaleur (rayonnement) Classe 1: RHTI 24 W 7 s Classe 2: RHTI 24 W 16 s		ISO 11611 Impact des projections sur le matériau de protection Classe 1 = protection contre des risques faibles lors de techniques de soudage et les situations provoquant le moins de projections et une chaleur radiante faible. Classe 2 = protection contre des risques plus importants lors de techniques de soudage et les situations provoquant plus de projections et une chaleur radiante plus élevée.		Résistance électrique doit être supérieure à 10⁵ Ω (correspondant à un courant de moins de 1 mA) pour les assemblages de vêtement.	
					Critères relatifs au procédé de soudage		Critères relatifs aux conditions de l'environnement			
	EPI De classe 1 Pour soudeur				Techniques soudage manuel avec légère formation de projection et gouttelettes, ex. : Soudage aux gaz - Soudage TIG - Soudage MIG, Microsoudage au plasma – Soudage brasage, Soudage par points / Soudage MMA, électrode recouverte de rutile		Fonctionnement de machines par exemple : Appareils d'oxycoupage / de découpage par fusion plasma Appareils de soudage électrique par résistance, Appareils pour projection thermique, Soudage sur établi			
	EPI De classe 2 Pour soudeur				Techniques de soudage manuel avec grosses projections de métaux, ex. : Soudage MMA (électrode enrobée basique ou électrode enrobé de cellulose), Soudage MAG (avec CO₂ ou mélange gaz) / MIG (avec courant élevé), Soudage à l'arc au fil fourré autoprotégé / Découpage par fusion plasma, Calibrage / Oxcoupage / Projection thermique		Fonctionnement de machines par exemple : Espaces confinés, A des emplacements de soudage au plafond/de découpage ou dans des positions de gêne comparables.			
	EN 13034-2005+A1-2009 type 6									
	1	55% modacrylique / 44% coton / 1% carbone			330 g/m ²					
	4	65% coton ignifuge / 34 polyester / 1% carbone			350 g/m ²					
	5	74% coton ignifuge / 25 polyester / 1% carbone			300 g/m ²					
		P R			P R			P R		
	H2OSO4 30%	3/3	3/3		3/3	3/3	3/3	3/3	Surface EPI soumise à essai brouillard P= Pénétration Classe 3 < 1% Classe 2 < 5% Classe 1 < 10% R= Répulsion Classe 3 >95% Classe 2 >90% Classe 1 >80%	
NaOH 40%	3/3	3/3		2/3	3/3	3/3	3/3			
O-xylène pur	0/3	0/3		1/3	1/3	0/3	0/3			
Butanol pur	0/3	0/3		1/3	3/3	0/3	0/3			
Abrasion	6			6		6				
Déchirure	2			2		3				
Traction	5			6		5				
Perforation	2			3		3				
Couture	4			4		4				
Vous avez une question ? Contactez-nous au 04.72.08.13.13										

Vous avez une question ?
Contactez-nous au 04.72.08.13.13

DECLARATION DE CONFORMITE CE

Modèle de la déclaration de conformité CE relative aux équipements de protection individuelle selon l'Arrêté du 22 octobre 2009

En qualité de fabricant de **vêtements de protection** :

DMD France

150 rue Jacquard BP 27 - Zone Industriel Lyon Nord
 69726 GENAY France

Déclare que l'Équipement de Protection Individuelle neuf suivant :

AET N°033/2017/0593	Combinaison 1FG 650*ATXELEC / Combinaison 2FG 686*ATXELEC
AET N°033/2017/0594	Parka 734*ATXELEC / Blouson 630*ATXELEC / Veste 610*ATXELEC avec Pantalon 601*ATXELEC / Cotte 626*ATXELEC

Est conforme à la législation d'harmonisation de l'Union, par l'application du règlement (UE) 2016/425 du Parlement Européen et du conseil du 9 mars 2016 relatif aux équipements de protection individuelle.

CENTEXBEL, Organisme Notifié n°0493, situé Technologiepark 70, 9052 ZWIJNAARDE, en Belgique, a effectué l'Examen CE de Type et a établi l'Attestation d'Examen CE de Type ci-dessus valable jusqu'en 2022.

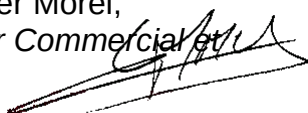
Ce vêtement de protection est un Equipement de Protection Individuelle de catégorie 3 qui répond aux normes européennes harmonisées suivantes :

EN ISO 13688 : 2013	Vêtements de protection - Exigences générales
EN ISO 13034 : 2005+A1 : 2009	Vêtements de protection contre les produits chimiques liquides – Exigences pour les vêtements de protection chimique offrant une protection limitée contre les produits chimiques liquides équipement du Type 6 et du Type PB[6]
EN ISO 11612 : 2015	Vêtements de protection– Vêtements de protection contre la chaleur et les flammes – Exigences de performance minimales
IEC 61482-2 :2018	Travaux sous tension – Vêtements de protection contre les dangers thermiques d'un arc électrique – Partie 2 : Exigences
EN ISO 11611 : 2015	Vêtements de protection utilisés pendant le soudage et les techniques connexes
EN 1149-5 : 2018	Vêtements de protection– Propriétés électrostatiques – Partie 5 : Exigences de performance des matériaux et de conception

Cet Equipement de Protection Individuelle de catégorie 3, est soumis à la procédure de système de garantie de qualité CE, sous contrôle du CENTEXBEL, Organisme Notifié n°0493, définie par les articles [R. 4313-57](#) à [R. 4313-61](#) du code du travail, reprenant les exigences du module C2 du règlement (UE) 2016/425 du Parlement Européen et du conseil du 9 mars 2016 relatif aux équipements de protection individuelle.

Fait à Genay, le 20/03/2019,

Par Olivier Morel,
 Directeur Commercial



D.M.D. France
 Z.I. LYON NORD
 150 Rue Jacquard
 69730 GENAY
 Tél. 04 72 08 13 13
 Fax 04 72 08 13 29